

1. Mise en œuvre de l'approche Ramsar

1.1. Décrivez brièvement comment votre initiative assure la promotion des objectifs de la Convention et comment elle applique le Plan stratégique Ramsar par la coopération, dans votre région :

L'un des fondements de l'initiative wetCongo, c'est la mise en place d'un cadre de concertation sous régional en vue de la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Le fondement de l'initiative wetCongo rejoint certains objectifs de la Convention et notamment, la promotion de la coopération internationale pour réaliser la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides.

*ELÉMENTS IMPORTANTS DE L'INITIATIVE RÉGIONALE**2. Adhésion régionale complète et approche de la base au sommet*

2.1 Décrivez brièvement si votre initiative adopte une approche de la base au sommet :

L'idée de l'initiative wetCongo est partie de l'assemblée générale du réseau des ONG de conservation des zones humides d'Afrique Centrale qui relayaient ainsi les vœux exprimés par les populations à la base, de mettre en place un cadre inter-états comme il en existe dans d'autres sous-régions. Le souci des populations était d'autant plus grand que d'autres initiatives sous-régionales telles que la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) existent pour la conservation des Forêts.

2.2. Énumérez les pays de la région que couvre votre initiative :

Angola, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Gabon, Guinée Equatoriale, république Démocratique du Congo, république Centrafricaine, sao tomé et Príncipe, Rwanda, Tchad

2.3 Indiquez les pays de la région qui ne participent pas à l'initiative (le cas échéant) :

Tous les pays de l'Afrique Centrale adhèrent à l'initiative wet Congo.

3. Participation active de tous les acteurs pertinents

3.1. Faites la liste des participants à votre initiative et de leur affiliation :

Notre initiative est encore embryonnaire, par conséquent sa participation à la COP10 en Corée ouvrira la voie pour l'affiliation des différents partenaires.

3.2. Indiquez si seules les Autorités administratives Ramsar, au niveau national, y participent activement ou si d'autres acteurs pertinents (notamment d'autres ministères, organismes intergouvernementaux, ONG, acteurs des secteurs universitaires et économique) y participent aussi activement :

Oui, tout ce monde y participe. C'est à la suite d'une concertation avec les autres ministères sectoriels, les acteurs de la société civile, du secteur privé, d'organismes de recherche et d'universitaires etc. que l'autorité administrative en charge de la convention de Ramsar a eu le mandat de porter le projet de l'initiative wet Congo aux assises de Yaoundé qui ont eu lieu du 26 au 30 novembre 2007.

4. Développement de la collaboration selon des termes convenus d'un commun accord

4.1. Décrivez brièvement comment votre réseau ou centre régional fonctionne (le cas échéant, veuillez joindre le cahier des charges (ou autre document) élaboré pour piloter ses activités)

Les documents techniques de la constitution de la commission internationale de Wet Congo, la démarche pour la mise en place de la commission internationale du Wet Congo et le document de la problématique de gestion des zones humides et leurs perspectives de leur gestion durable en Afrique. D'autres documents tels que les plans d'actions, les règlements intérieurs en cours d'élaboration seront soumis aux représentants des pays concernées lorsque de la cop 10 de Ramsar en Corée.

5. Participation d'autres partenaires régionaux

5.1. Faites la liste des organisations intergouvernementales ou internationales actives dans votre région :

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la commission des Etats de l'Afrique Centrale (CEAC), le Commonwealth, l'Union Africaine (l'UA), les organisations du système des nations Unies, le Fonds mondial pour la Nature (WWF), l'Union Mondiale pour la Nature (IUCN), l'Organisation néerlandaise pour le développement (SNV) etc.

5.2 Énumérez celles avec lesquelles vous avez établi des activités communes :

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la commission des Etats de l'Afrique Centrale (CEAC), le Commonwealth, l'Union Africaine (l'UA), les organisations du système des nations Unies, le Fonds mondial pour la Nature (WWF), l'Union Mondiale pour la Nature (IUCN), l'Organisation néerlandaise pour le développement (SNV) etc.

5.3 Énumérez vos activités communes :

La promotion des activités de conservation, l'utilisation et la gestion durable des écosystèmes de zones humides en vue d'un développement durable au sein des communautés locales cibles.

6. Appui scientifique et technique

6.1 Faites la liste des partenaires scientifiques et techniques qui apportent un appui solide à votre initiative :

Les universités de la sous région, les institutions de recherche de la sous région et Internationale. L'Institut de Recherche pour le développement (IRD), l'IRGM, CIFOR, ICRAF, IRAD, INC

7. Objectifs de l'initiative et liens avec Ramsar

7.1 Énumérez les objectifs stratégiques et opérationnels de votre initiative pour la période 2009-2011 :

Objectif général : L'objectif général de l'initiative WetCongo est d'assurer la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources des écosystèmes des zones humides à travers la coopération sous régionale et internationale.

Objectif de développement : L'objectif de développement de l'initiative wetCongo est de lutter contre la pauvreté en développant l'économie rurale des zones humides par des activités qui assurent une conservation et une utilisation rationnelle des ressources.

Objectif stratégique : L'objectif stratégique de l'initiative WetCongo est de faciliter la création d'un cadre d'échange d'informations, d'expertise et d'expérience en vue de freiner et inverser la dégradation des écosystèmes des zones humides afin de pérenniser et développer leurs fonctions écologiques, économiques et sociales.

AXES STRATÉGIQUES DE L'INITIATIVE WETCONGO

Pour atteindre ces objectifs, les axes stratégiques d'intervention porteront sur:

1. le développement de la coopération avec les Organisations non gouvernementales, les partenaires au développement et les institutions de recherche scientifique et technique et les autres accords multilatéraux sur l'environnement pour accélérer l'identification, l'inscription et la gestion de nouveaux sites Ramsar d'importance internationale dans la sous région.
2. la participation accrue du secteur privé, des communautés locales et des populations autochtones à travers les mesures d'incitation et des actions de Communication, Education, Sensibilisation du Public (CESP).
3. l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines à travers la recherche de financement pour des programmes/Projets de valorisation des ressources des zones humides.
4. le renforcement des capacités des institutions nationales chargées de la mise en œuvre de la convention en matière de gestion participative et de la gouvernance.
5. l'harmonisation des politiques nationales de gestion des zones humides des pays membres de l'initiative (cadre légal et institutionnel) en vue d'assurer une gestion participative des écosystèmes de zones humides impliquant l'ensemble des acteurs concernés ;
6. la promotion de la gestion participative des écosystèmes transfrontaliers par l'échange d'informations, d'expertise et la collaboration avec d'autres conventions et organismes internationaux.
7. la réduction de la pauvreté à travers les actions contribuant au bien-être des populations, par le biais de la gestion durable des zones humides dans la sous-région.

Précisez les relations de ces objectifs avec ceux du projet de plan stratégique Ramsar (le cas échéant veuillez joindre votre plan de travail pour 2009-2011 ou pour 2009) :

Les relations des objectifs stratégiques de l'initiative Wetcongo et ceux du plan stratégique Ramsar tiennent sur la même voie du fait qu'ils expriment les mêmes préoccupations à savoir :

1. l'harmonisation des politiques,
2. la désignation de nouveaux sites,
3. les programmes de CESP,
4. la gestion transfrontalière
5. la réduction de la pauvreté
6. la coopération sous régionale et internationale etc.

8. Sensibilisation aux objectifs Ramsar

8.1. Décrivez brièvement vos activités dans les domaines de la communication, de l'éducation et des processus participatifs avec les acteurs pertinents :

L'organisation des ateliers de sensibilisation, l'élaboration des documents de formation en matière de gestion durable des zones humides, la réalisation des outils d'information et de communication tels que les dépliants, les posters, les magazines.

La réalisation des outils tels que MARP, ZOPP, Cogestion, Etc. lors de nos activités de

planification de la gestion des écosystèmes de zones humides.

8.2. Décrivez brièvement comment ces activités génèrent un appui accru aux objectifs Ramsar (cette information pourrait être utilisée par le Groupe de surveillance des activités de CESP, conformément à la Décision 35-14 du Comité permanent) :

Elles permettent de mieux connaître les zones humides et leur importance.

APPUI, NOTAMMENT FINANCIER, POUR L'INITIATIVE RÉGIONALE

9. Qui fournit un appui politique et financier ?

9.1. Énumérez toutes vos sources et le montant de l'appui financier pour la période triennale 2009-2011. Précisez les montants déjà confirmés :

L'initiative wetcongo à son état embryonnaire, ne dispose pas de sources de financement. Par ailleurs, compte tenu des difficultés institutionnelles pour sa mise en place, seul le ministère de l'environnement de la protection de la Nature apporte une contribution sur le plan logistique, institutionnel et matériel en attendant que l'initiative démarre après la Cop 10.

9.2. Énumérez vos sources et le montant de l'appui financier pour l'année 2009. Précisez les montants déjà confirmés :

L'initiative wetcongo à son état embryonnaire, ne dispose pas de sources de financement. Par ailleurs, compte tenu des difficultés institutionnelles pour sa mise en place, seul le ministère de l'environnement de la protection de la Nature apporte une contribution sur le plan logistique, institutionnel et matériel en attendant que l'initiative démarre après la Cop 10.

9.3. Énumérez brièvement, selon les principales lignes budgétaires, vos prévisions de dépenses pour 2009 :

Le tableau ci-dessous résume les prévisions de dépenses pour la période 2008-2009 qui sont liés essentiellement à la mise en place de l'initiative wet-congo.

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total
			Euros	
A. Production documents techniques				
A1. Conception documents				
Honoraires / salaires des Experts				
Expert Gestion des res.en Eau	H/J	21	400	8400
Expert Environnementaliste	H/J	21	400	8400
Sous-total Experts internationaux		42	800	16800
Experts locaux				
Expert Communication Environnementale	H/J	15	150	2250
Expert en télédétection / SIG	H/J	21	150	3150
Sous-total Experts locaux		36	300	5400
Sous-total A1			1 100	22 200

A2. Edition des documents				
Montage et Impression	Unité	100	38	3800
Reprographie	Unité	1200	10	12000
Sous-total A2			48	15800
B. Diffusion documents				
Expédition	Unité	1100	10	11000
C. Indemnités personnel du Bureau sous-régional				
Planton	H/Mois	1	138	138
Chauffeurs	H/Mois	1	184	184
Agent	H/Mois	2	191	382
Cadre moyen	H/Mois	2	382	764
Cadre supérieur	H/Mois	2	611	1222
Sous-total C		8		2690
D. Fonctionnement du Bureau sous régional				
Véhicule de liaison 4X4 Station wagon	Unité	1	38 168	38168
Véhicule tout terrain 4X4	Unité	1	76 336	76336
Micro-ordinateurs de bureau	Unité	6	1 527	9162
Ordinateurs portables	Unité	4	2 291	9164
Imprimantes	Unité	6	230	1380
Scanners	Unité	3	230	690
Photocopieurs	Unité	2	3 817	7634
Matériel et mobilier de bureau	Forfait			45802
Loyer bureaux	Mois	6	1 527	9162
Eau, Electricité et téléphone	Mois	6	3 054	18324
Gardiennage bureaux	Mois	6	764	4584
Fournitures de bureau et divers consommables	Forfait	6	1 527	9162
Entretien véhicule, carburant et lubrifiant	Forfait			9168
Assurances	Unité	2	1 527	3054
Sous-total D				241790
E. Ateliers et réunions				
Consultations régionales				

Atelier technique sous régional de validation des documents d'orientation	Unité	1	68 703	68703
Organisation d'une réunion en marge de la COP 10 en Corée	Unité	(*)		(*)
Réunion mise en place d'un Bureau Régional et de concertation pour adoption d'un pays hôte de l'initiative wetcongo	Unité	1	30 535	30535
Sous-total consultations régionales				99238
Réunion ministérielle de lancement de l'initiative wetcongo	Unité			152672
Sous-total E				251910
Total A+B+C+D+E				644 628
Imprévus 5%				32231,4
Total général				676 859

(*) les coûts n'ont pas été affectés à cette activité compte tenu qu'elle tiendra en marge de la COP10 prise en charge par le Secrétariat de la Convention

10. Planification financière

10.1. Résumez vos besoins financiers restants pour 2009 qui ne sont pas couverts par des donations confirmées, selon les principales lignes budgétaires :

A nos jours, aucun des besoins financiers énumérés dans le tableau ci-dessous n'est encore couvert.

10.2 Donnez des informations sur votre plan d'appel de fonds pour couvrir les besoins restants

Le plan d'appel de fonds sera élaboré après la soumission et la discussion du tableau des coûts estimatifs de la mise en place de l'initiative wet-congo.

11. Demande d'appui du budget administratif Ramsar

11.1. Si vous demandez une contribution financière au budget administratif Ramsar, veuillez préciser le montant pour 2009 et le montant pour la période triennale 2009-2011 :

Le montant de la contribution financière sollicité au budget administratif Ramsar est estimé est de 60 000 CHF pour 2009. Cette prévision devrait être revue à la hausse pour les années 2010 et 2011 compte-tenu de l'augmentation des besoins liés à l'opérationnalisation de la Commission Internationale du wet-congo.

GOUVERNANCE DE L'INITIATIVE RÉGIONALE

12. Mécanisme de gouvernance en place

12.1 Veuillez décrire les structures et mécanismes de gouvernance et consultatifs (p.ex., comités) en place ou qui seront établis en vue d'apporter des orientations et une réflexion à votre initiative (le cas échéant, veuillez joindre les cahiers des charges, règlements intérieurs ou principes opérationnels) :

Il est prévu la création d'un Comité des Ministres, un Comité de Direction, un Secrétariat

Général et un Fonds Commun (Basket Fund) où tous les pays de la sous région et d'autres partenaires au développement seront représentés.

13. Coordination avec le Secrétariat Ramsar

13.1 Précisez les arrangements opérationnels établis ou prévus entre les structures de gouvernance de votre initiative et le Secrétariat Ramsar :

Il est prévu dans l'initiative WetCongo, la mise en place d'un organe exécutif qui servira d'interface entre l'initiative et le secrétariat Ramsar. Dans ce cadre, cet organe exécutif travaillera de concert avec le Secrétariat de Ramsar sur toutes activités et les aspects techniques et politiques concernant la gestion rationnelle des zones humides dans la sous-région. Elle prendra le soin de soumettre les rapports d'activités et financiers qui seront validés par le secrétariat de Ramsar préalablement avant le démarrage de chaque exercice. Il est prévu aussi des mécanismes d'audit de la gestion de l'initiative que le secrétariat de Ramsar pourra mettre en place en collaboration avec l'organe exécutif.

13.2 Donnez les noms complets ainsi que les coordonnées téléphoniques et de courriel des principaux correspondants de votre initiative :